



ORDRE NATIONAL DES MEDECINS
Conseil National de l'Ordre

Base Argumentaire Ordinale

Vaccination

Octobre 2017

L'ESSENTIEL

- La vaccination est un outil capital de santé publique. Elle reste le meilleur moyen de mettre une société à l'abri de pathologies graves, voire mortelles.
- Convaincu de l'importance d'avoir une gouvernance claire sur cet enjeu, l'Ordre des médecins soutient la volonté de la ministre de la Santé d'imposer la vaccination obligatoire chez les nourrissons, à titre provisoire, pour 11 maladies.
- L'Ordre des médecins est également favorable à une obligation vaccinale contre la grippe pour les médecins qui sont en contact avec des patients.
- Au-delà de l'obligation vaccinale, il est nécessaire de convaincre : l'obligation devra nécessairement être accompagnée par des efforts de pédagogie.
- Convaincre les Français implique de réaffirmer que la vaccination est un acte médical, qui doit être intégré dans le cadre général de parcours santé des patients, dont le médecin traitant et le pédiatre sont les pivots.
- Parce que la vaccination est un acte médical et ne peut être réduite à un simple geste technique, l'Ordre des médecins est opposé à l'octroi aux pharmaciens du droit de vacciner.

MESSAGES CLEFS

La vaccination est un outil capital de santé publique. Elle reste le meilleur moyen de mettre une société à l'abri de pathologies graves, voire mortelles.

- L'Ordre des médecins avait par conséquent signé, en janvier 2015, une déclaration commune avec l'Académie de médecine, dans laquelle les deux institutions recommandaient de ne pas remettre en cause le principe de l'obligation vaccinale, et d'établir une liste des vaccinations exigibles, à réviser périodiquement en fonction des données épidémiologiques et scientifiques.
- La concertation citoyenne sur la vaccination, menée sous le précédent gouvernement et présidée par le Pr. Alain Fischer, avait pour sa part estimé que « l'élargissement du caractère obligatoire de la vaccination, assorti de conditions précises, est requis à titre

temporaire pour reconquérir la confiance des citoyens au service de l'intérêt collectif. »

- Dès lors, l'Ordre des médecins a publiquement exprimé son soutien à l'annonce d'une extension de l'obligation vaccinale pour 11 maladies pour les enfants de moins de deux ans.
- L'Ordre des médecins est également favorable à une obligation vaccinale contre la grippe pour les médecins qui sont en contact avec des patients, la déontologie médicale rappelant que le médecin est au service de l'individu et de la santé publique (article R.4127-2 du Code de la santé publique).

La vaccination suscite cependant, aujourd'hui, une réelle défiance.

- Alors que les dangers de maladies « anciennes » contre lesquelles on continue à vacciner (diphtérie, tétanos, poliomyélite...) sont aujourd'hui oubliés, la vaccination est devenue

